



23, rue Gal de Nansouty
21000 DIJON
TÉL : 03.80.38.01.11

FICHE D'INSCRIPTION A COMPLÉTER EN MAJUSCULES

PHOTO

RÉDUCTION : 1^{er} INSCRIT 2^{ème} INSCRIT 3^{ème} INSCRIT 4^{ème} INSCRIT

Nom de l'élève : Prénom :

Date de naissance : ___/___/_____ N° de sécurité sociale : _____

Adresse :

Tel Domicile : Travail : Portable :

Adresse email :

Identité du parent 1 : M. Mme M. et Mme

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

Tel Domicile : Travail : Portable :

Identité du parent 2 : M. Mme M. et Mme

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

Tel Domicile : Travail : Portable :

Comment avez-vous connu l'Atelier : Google Publicité (presse, prospectus, ...) Pages Jaunes Famille Autre :

ABONNEMENT CHOISI : (à cocher)

EN 1 FOIS (exclusivement cours de gym training)

EN 3 FOIS

EN 5 FOIS

EN 10 FOIS

« Plus d'oubli, de rappel... »

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER avec échéancier :

A l'inscription	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'inscription signée La première cotisation.
Au cours suivant	<ul style="list-style-type: none"> Le certificat médical. L'attestation R.C en cours ou valable jusqu'au 30/06/18. Photo obligatoire (photocopie acceptée). Les chèques pour l'année datés du jour avec au dos de chacun la date d'encaissement choisi et le nom de l'élève.

COURS CHOISIS : 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27.

(À entourer) Vous trouverez les numéros de cours sur le planning de l'atelier.

FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER :

Le tarif est annuel. Pour éviter les oublis et les rappels, le paiement est effectué au choix en 3, 5 ou 10 versements égaux à l'inscription. En cas d'arrêt définitif jusqu'au 28/02/2017 (si vous ne faites qu'un seul cours par semaine), avant la fin du mois précédent l'arrêt et exclusivement par écrit (courrier remis en main propre ou mail avec accusé de réception), les chèques des périodes suivantes (non faites) vous seront restitués. Après le 28/02/2017, aucun arrêt ne pourra justifier la restitution des chèques des mois suivants. D'autre part, si vous souhaitez faire 2 cours (ou 3 cours en cas de concours) par semaine, aucun chèque ne sera restitué et aucun remboursement ne sera fait en cas d'arrêt de ceux-ci ou d'un de ces cours, pour ne pas pénaliser d'autres danseurs qui seraient refusés par manque de place. Si vous réglez en espèces, l'année sera due en totalité.

Il est important de respecter l'horaire et le jour du cours choisi, afin de garantir l'effectif, la progression mais aussi la préparation du spectacle. Merci de prévenir systématiquement en cas d'absence. C'est pourquoi l'Atelier ne gère pas les absences : tout mois entamé est dû même si vous ne venez qu'à un seul cours dans le mois et que vous décidez d'arrêter. Le mois sera dû aussi, s'il est commencé, et que vous n'avez pas prévenu avant la fin du mois qui le précède. L'atelier ne fera aucun remboursement. En cas de maladie, vous pourrez récupérer les cours manqués dans d'autres cours similaires, mais non remboursés.

Un spectacle est assuré tous les ans de préférence fin juin. Une location de costume de 16 € ainsi que la confirmation de participation de l'élève (qui n'est pas obligatoire) sera demandée en Février. Les places seront en vente à partir du mois d'Avril.

Les cours ne seront pas assurés les jours fériés et partiellement durant les vacances scolaires dont les dates se trouvent dans le document « Fonctionnement de l'atelier » donné en annexe.

AUTORISATION PHOTOS ET VIDÉOS :

Mr ou Mme autorise l'Atelier Danse Nastasia à publier les photos et vidéos de danse de moi-même (à entourer ou barrer) ou de mon enfant (prises à l'occasion de concours, spectacles ou à l'Atelier) dans des articles de journaux, programmes, pages jaunes ou sur son site internet pour la présentation de l'Atelier.

Fait à Dijon, le ___/___/_____

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »